



le 2 novembre 2020

Monsieur le Directeur Général,

Le Président de la République a annoncé, le 28 octobre 2020, la mise en place d'une nouvelle période de confinement qui doit permettre d'enrayer la propagation affolante du virus covid-19 dans notre pays. Selon les propos des pouvoirs publics, la situation, notamment celle des services de santé et de l'hôpital public, est pire qu'au printemps dernier. Pourtant, et même si l'état d'urgence sanitaire a été prolongé, les mesures de confinement ont été allégées par rapport à celles en vigueur en début d'année. Ainsi, les agents des Finances publiques sont sommés de rester en première ligne au soutien de l'économie alors que, par ailleurs, un maximum d'agents devra être en télétravail 5 jours sur 5. Le système des attestations de sortie est remis en place. Bref certaines modalités de ce confinement sont certes différentes, mais toutes les conditions et raisons pour le décréter sont les mêmes qu'en mars dernier, voire plus inquiétantes encore.

Pour les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT-CFTC Finances Publiques, l'urgence absolue est bien sûr à la protection des agents dans le cadre d'une continuité augmentée de l'activité des services.

Pour nos organisations, dans ce contexte, la priorité n'est pas à la mise en œuvre de vos réformes et au lancement d'opérations de restructurations qu'une très large partie des personnels rejette toujours.

Toutes les organisations syndicales vous ont donc demandé à la visioconférence du 29 octobre, dédiée à la crise, la suspension immédiate de toutes les réformes, notamment celle des opérations prévues pour le tout début de l'année, tout en réaffirmant, pour celles signataires de ce courrier, leur opposition toujours farouche à vos projets destructeurs.

Le contexte est suffisamment anxiogène pour les agents. Leurs charges de travail, les sujétions et les retards accumulés du fait de la crise sanitaire, ainsi que le manque de personnels dans les services sont suffisamment lourds pour ne pas en rajouter. Leur imposer les réformes, restructurations, regroupements de service, déménagements dans la période est a minima contre-productif, voire scandaleux et carrément indigne. Pire, les risques que vous feriez courir aux agents concernés pourraient être susceptibles d'engager votre responsabilité pénale.

Où est donc la justification de l'urgence à mettre en œuvre cette réforme du NRP ? Sauf à considérer que vous voudriez honteusement profiter du contexte sanitaire actuel pour avancer à marche forcée, ce qui serait alors envoyer aux personnels et à leurs représentants un très mauvais signal, proche du mépris. Leur adresser des messages de remerciements pour leur engagement au service de nos concitoyens est une chose, tenir compte de leurs difficultés en est une autre. Il ne tient qu'à vous de montrer que le bon sens et le souci des personnels l'emportent, ce qui implique de fait une suspension immédiate des réformes en cours pour se concentrer sur les priorités gouvernementales actuelles de sécurité sanitaire.

Les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT – CFTC Finances Publiques réitèrent au nom des agents qu'elles représentent la revendication de l'abandon du NRP et des réformes régressives, et a minima leur suspension immédiate.